

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 07 07 005

Nombre de conseillers :

En exercice 19

Présents 15

Pouvoirs 2

Votants 17

L'an deux mil vingt-six, le sept du mois de juillet à 19h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Madame Nathalie AZNAR, Maire.

Sur la convocation du Maire, Madame Nathalie AZNAR en date du : 30 juin 2026

Présents : MM Nathalie AZNAR Yves GALIEGUE Séverine PERNAUDAT Françoise BOUVET Josette BALFIN Amélie RAPHANEL Yves REYMOND Justine JAMBON Michel BERAUDIER Freddy COTTET Brigitte LAVIROTTE (arrivée délibération numéro 4) Monique MATUSZEZAK Daniel DUFOUR Kevin COLSON (arrivé délibération numéro 5) Medhi BELATROUS

Pouvoirs : Guy TAVERNIER à Nathalie AZNAR et Ludivine GONNET à Justine JAMBON

Absents et excusés : Guy TAVERNIER Ludivine GONNET Caroline MICHON Sylvain SAUNIER

Secrétaire de séance : Justine JAMBON

Objet : Approbation de la convention relative à la mise en accessibilité des trottoirs et recalibrage RD45

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

La commune de Buellas va engager des travaux de mise en accessibilité d'un trottoir le long de la RD45 et de recalibrage de la chaussée, en agglomération de Corgenon.

Il convient d'approuver la convention jointe en annexe qui précise les engagements respectifs du Département de l'Ain et de la commune de Buellas.

Madame le Maire présente le projet de convention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré approuve le projet de convention et autorise Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 7 juillet 2026

Nathalie AZNAR - Maire